

# Gignac Infos

BULLETIN MUNICIPAL  
Janvier 2019



Marcel-Eugène Labroue  
Maire de Gignac



Chers Gignacoises, chers Gignacois,

Les temps changent et nous changeons avec eux.

La France est en pleine effervescence, les citoyens sont coincés entre survie écologique nécessaire et revendications sociales.

Les populations s'unissent et s'opposent dans des mouvements improvisés révélant un mal-être profond et rejetant les gouvernants même élus par eux.

Les revendications sont multiples, libertaires, voire anarchiques, quelquefois contradictoires, mais le plus souvent avec un sens profond et justifié de justice sociale. Ceux qui revendiquent sont majoritairement sincères et pacifistes, mais dans un mouvement d'une telle ampleur se greffent à la marge des individus qui n'ont en tête que la division des Français et la destruction de l'État de droit.

Outre toutes ces revendications générales corporatistes ou individuelles, notre commune rurale connaît aussi des transformations, un mode de fonctionnement de plus en plus difficile : dotations en baisse depuis de nombreuses années, autofinancement qui se réduit, pléthore de procédures complexes, normes drastiques, perte de compétences...

A Gignac, modestement nous réalisons la toiture de l'église de Saint-Bonnet et celle de la Chapelle Sainte-Anne ; concernant les travaux de traverse du bourg, après estimation par le SDAIL<sup>1</sup>, le coût n'est pas compatible avec le budget communal. Nous allons donc réaliser cette traverse avec des aménagements minimums pour améliorer la sécurité de la circulation dans le bourg ainsi que la réfection du revêtement avec l'aide du Conseil départemental.

Dans le contexte actuel, soyons vigilants, mais participons activement à la vie de notre commune, de notre démocratie, de notre République laïque.

Gignac est une commune très dynamique grâce à son système associatif vivant et à la solidarité entre ses concitoyens. Merci à l'ensemble des associations pour leurs animations, leurs actions indispensables à la vie de notre collectivité. Un merci particulier au Patrimòni pour le financement du four à pain du moulin et à Ecaussystème pour sa participation financière et humaine concernant la commémoration du centenaire de la fin de la guerre de 14-18.

Albert Camus a dit en son temps et dans un autre contexte : « Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet, mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles ».

L'équipe municipale et moi-même pensons intensément à celles et ceux de nos concitoyens qui affrontent la maladie et qui souffrent. Nous vous souhaitons sincèrement à toutes et à tous une excellente année 2019, la force de la vie et l'espoir en un avenir meilleur et fraternel.

1 : Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46) et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication : Marcel-Eugène Labroue - Réalisation : François Moinet - Photos : FM et associations. Impression : Atelier 46 à Souillac.

Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.

Contact : Mairie de Gignac. Tél.: 05 65 37 70 53 ou courriel : [mairie.gignac46@wanadoo.fr](mailto:mairie.gignac46@wanadoo.fr)

## SOMMAIRE

Informations communales..... page 3 et 4  
Informations communautaires ..... page 6

Informations associatives..... pages 7 à 12  
Agenda des manifestations..... page 12

### AGENCE POSTALE et MAIRIE

Horaires d'ouverture :

LUNDI

Après-midi : 13H45 - 17H15

MARDI

Matin : 9H - 11H45

MERCREDI

Matin: 8H15 - 11H45

JEUDI

Après-midi: 13H45 - 18H45

VENDREDI

Matin : 9H - 11H 45

### RENCONTRE DES ELUS

SAMEDI MATIN

11H - 12H

et sur rendez-vous

Services disponibles **à l'agence postale** :

- Achat de timbres, enveloppes prêtes à poster, emballages pour vos colis, service de réexpédition et de garde du courrier.
- Dépôt de lettres et colis.
- Retrait des recommandés et colis.

### Un nouveau local associatif

Après la liquidation judiciaire du Billy Bar, le conseil municipal a souhaité que ce local devienne un lieu à la disposition des associations de Gignac qui **pourront l'utiliser pour leurs réunions et leurs manifestations**. En effet, ce local est facilement accessible par les personnes à mobilité réduite ; il est situé au **cœur du village avec une belle visibilité ; il peut servir pour des activités associatives qui ne nécessitent pas toute la surface de la salle des fêtes. C'est ainsi par exemple que le Club des aînés l'utilise pour ses activités.**

**L'ancien commerce générait des risques dus au stationnement sur des emplacements interdits et des nuisances sonores. Merci donc aux nouveaux utilisateurs de ne pas reproduire ces incivilités.**

### Recensement officiel

Le recensement de la population effectué en 2018 est de 671 habitants pour Gignac.

Pour les calculs administratifs et les dotations municipales, le nombre utilisé est celui du 1 janvier 2016, soit 674 habitants.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les listes électorales **sont extraites d'un répertoire unique et permanent, tenu par l'INSEE. Il est mis à jour suite aux demandes d'inscription et de radiation faites en mairie ou aux postes consulaires et à partir des informations relatives aux décès des électeurs. Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite (contre 5 années anciennement) au rôle des contributions directes communales. Les demandes seront déposées en mairie, comme aujourd'hui, personnellement ou par un mandataire, par courrier postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet, ou encore par téléprocédure agréée par le ministère de l'Intérieur. Les jeunes domiciliés sur la commune qui atteignent leur majorité seront inscrits d'office par l'INSEE.**

Le maire est responsable de la révision des listes électorales. Il est chargé de :

- **statuer sur les demandes d'inscription sur les listes électorales dans un délai de 5 jours à compter du dépôt de la demande ;**
- **radier à l'issue d'une procédure contradictoire, les électeurs qui ne remplissent pas les conditions d'inscription, Ces décisions prises par le maire sont notifiées par écrit aux électeurs et à l'INSEE dans un délai de 2 jours.**

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2016 fixant les mesures de protection à proximité des établissements fréquentés par des personnes vulnérables lors de l'application de produits phytopharmaceutiques, Monsieur le Maire informe les exploitants agricoles et tous les applicateurs de ces produits, de l'interdiction de pulvériser aux alentours de l'école publique de GIGNAC, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h55 à 19h05 et le mercredi de 6h55 à 12h35.

LISTE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cressensac :  
Olivia Galley 05 65 37 75 06

Martel :  
Thierry Barbara : 06 89 30 23 56  
Jean-Noël Coumes : 05 65 37 31 58  
Denis Poignant : 05 65 37 30 56

Souillac :  
Sabine Bouyssou-Neyrat 05 65 37 05 75  
Philippe Neyrat : 05 65 32 78 43  
Jean Peyranne : 05 65 37 81 44  
Auréli Vignaud : 05 65 41 69 24  
Alain Jallais : 05 65 41 69 24

URBANISME (17/12/2018)

**23 certificats d'urbanisme** informatifs et 17 opérations.

**23 déclarations préalables** dont 3 divisions en vue de construire ; 1 véranda ; 2 piscines ; 2 abris de jardin ; 1 clôture ; 5 poses de panneaux photovoltaïques ; 1 réserve d'eau ; 1 poste de transformation ; 2 changements d'huisseries; 1 terrasse; 3 réfections de bardages et 1 réfection de toiture

**11 permis de construire** dont 2 maisons ; 1 garage; 1 abri de voiture ; 2 abris de jardin ; 1 four à pain ; 1 bâtiment d'élevage de poules ; 1 fosse à lisier ; 1 bâtiment agricole de stockage ; 1 entrepôt.

**1 permis d'aménager** une plate-forme.

Actes de naissances	
TUDZIARZ Lorenzo, Philippe, Jean (Gignières)	Brive -10 mai 2018
MACHONIN Nina, Clémence, Manon (Bourg de Gignac)	Brive - 14 juin 2018
VERGNE Pierre (Gignières)	Brive - 27 août 2018
RACINE Lucie, Marie, Mathilde (Lavayssière)	Sarlat -1 septembre 2018

Actes de mariage	
TRIN Nadine et GAUCHER Thierry	23 juin 2018
VIENNE Véronique et BLANC Daniel	7 juillet 2018
THOMAS Nathalie et CORNET Régis	11 août 2018
MOUSSELIN Alexandra et THIRY Franck	27 décembre 2018

Actes de décès	
NOUAL Gaétan, Noël – Bourg de Gignac	24 février 2018
GRAMOND, veuve SOL, Marcelle – Bourg de Gignac	26 février 2018
FOUILLADE Georges, Firmin, Eugène – Les Genestes	26 mars 2018
DOUME, veuve ARGUEYROLLES, Marie-Thérèse – Pech de la Blénie	28 avril 2018
CHASSAING Marcel - Lavayssière	26 mai 2018
LABROUSSE Marie-Angèle—Pech de la Blénie	20 décembre 2018

Personnes inhumées dans la commune	Date du Décès
LACROIX Josette, née ARLIE— Brive	8 janvier 2018
MORLHOU Renée, née DUFAU—Lamothe-Timbergue	26 janvier 2018
DOUBLEN Lucien—La Lande	12 mai 2018
HOULZÉ Martine—Le Placeret	19 mai 2018
ARFF Didier—Brive	26 août 2018
LABROUE Robert, Jean—Nadaillac	5 septembre 2018
GUNET Alice née ARLIGUIE—La Daudinerie	6 novembre 2018

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE DE 14-18

C'est la première fois que les 25 communes du pôle de Souillac de la communauté de communes de Cauvaldor réalisent une action commune avec l'objectif de mobiliser les écoles. Cet objectif a été largement atteint. L'exposition « de la guerre à la paix » a été un succès avec 700 visiteurs du 6 au 11 novembre. Cette exposition a rassemblé divers objets civils et militaires de l'époque, prêtés par les familles, des documents (lettres, photos, films...) et de nombreux tableaux pédagogiques ont été réalisés par les référents communaux. Gignac a participé grâce aux panneaux très fournis et variés qu'avait réalisés Robert Vayssié lors de l'exposition à Gignac en 2014. L'association l'Ecaussystème représenté par Jean-Pierre Gardin a réalisé une prestation adaptée et de grande qualité. Les lycéens et collégiens de Souillac et les écoles primaires du secteur, soit environ 380 élèves sont venus découvrir cette exposition (financée par Cauvaldor, le Conseil départemental, la FNACA et Ecaussystème). La projection du film de Damien Odoul « La peur », s'est déroulée les 7 et 8 novembre au cinéma le Paris (190 élèves ont assisté à ces représentations). La compagnie du Moulin à parole a présenté sa pièce de théâtre « Notre village dans la



« Notre village dans la grande guerre »  
Francine Liebus et Éric Picard



Commémoration du centenaire à Gignac

grande guerre » dans différents lieux du secteur. A Gignac proprement dit la cérémonie du centenaire c'est déroulée après une messe pour les anciens combattants dans l'église de Cressensac, suivie du défilé au monument aux morts à Gignac, avec en tête de cortège les enfants portant la gerbe. Autour du monument, après la sonnerie du « cessez le feu », la petite fille du Gignacois Henri Bourdet, mort pour la France a lu une de ses lettres. Le maire a ensuite fait un discours sur le déroulement politico-historique de cette guerre, sur ses conséquences sociales et sur les leçons à en tirer. Après une minute de silence : la sonnerie aux morts, la **Marseillaise** et pour finir l'hymne européen ont conclus cette émouvante et respectueuse cérémonie à laquelle la population Gignacoise a participé en nombre.



## LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CAUVALDOR

Les projets alimentaires de territoire (PAT) ont pour objet de promouvoir une alimentation de qualité. Sur notre territoire communautaire, Cauvaldor a engagé cette démarche en 2018. Ces projets sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs : collectivités, services de l'État, banques, agriculteurs, chambres consulaires, associations de consommateurs, entreprises concernées, organismes de recherche... Les thématiques sont libres et peuvent concerner : la santé, l'économie, le patrimoine, l'environnement, l'aménagement... Le financement des actions se fait par des fonds publics (État-Plan national pour l'alimentation, Europe-Feader ou Feder...) ou privés.

Cauvaldor a commencé par réaliser un diagnostic effectué entre avril et septembre 2018 par un chargé de mission. Il assure aussi l'animation de ce projet.

L'agriculture, c'est 8% de l'économie locale avec une majorité de petites et moyennes exploitations. Les productions sont diverses avec une prédominance de l'élevage. Parmi les handicaps, l'âge moyen des exploitants qui est de 51 ans (6 sur 10 ont plus de 50 ans et il y a peu de reprises programmées). Entre 2010 et 2017, 71 exploitations ont cessé leur activité. Toutefois sur les communes de Gignac, Cressensac et Cuzance, il y a eu plusieurs installations.

La vente directe est historiquement répandue et bénéficie à de nombreux producteurs. Beaucoup d'exploitations sont engagées dans des démarches de qualité avec labels. C'est un atout pour leur

avenir. Le Bio se développe (7% des agriculteurs) mais reste sous représenté par rapport au département ou à la Région.

Le secteur possède aussi des industries agroalimentaires importantes liées au territoire.

**Les points d'amélioration qui vont être travaillés** dans le PAT seront de répondre à la demande locale en quantité ; d'améliorer la logistique ; de répondre à la demande de la restauration collective (en particulier scolaire) ; de mieux structurer les filières végétales ; d'aider les outils qui connaissent des difficultés (abattoir de St-Céré) ; de limiter la pression foncière autour des villes.

Le tourisme, important et en développement, sera aussi utilisé comme levier de développement et d'évolution pour l'agriculture.

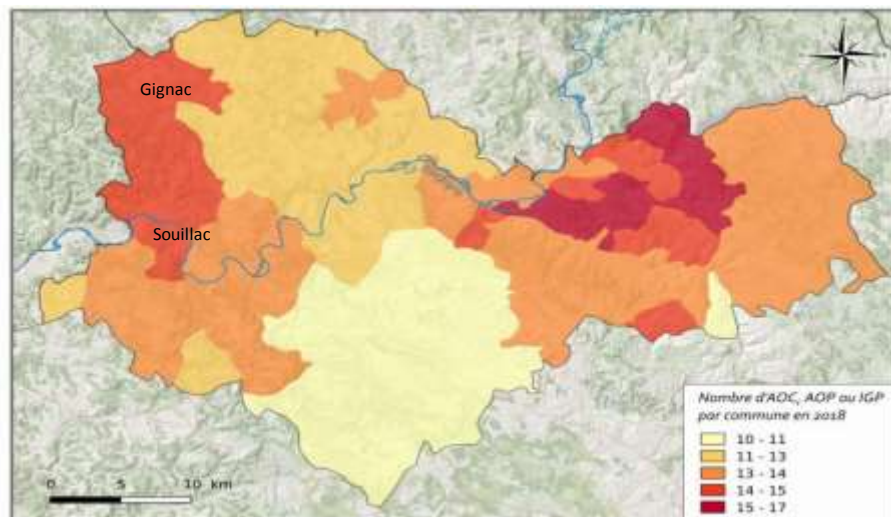
Cauvaldor-Expansion, dont le rôle est de développer l'économie du territoire, recherche pour le compte d'une entreprise de cosmétique et huiles essentielles des agriculteurs intéressés par la culture de plantes médicinales sous contrat.

Cauvaldex : 05 65 27 03 59

## TÉLÉASSISTANCE

le service se modernise avec une diminution du prix de l'abonnement et un matériel plus performant : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le système de téléassistance du Lot évolue afin de continuer à garantir la sécurité à domicile des personnes âgées et handicapées, 24 h / 24 et 7 j / 7. Le Département décidé de confier la responsabilité complète de ce service à l'association

Présence Verte Tarn/Aveyron/Lot pour les cinq prochaines années. Cette délégation comprend l'installation et la maintenance du matériel, la réception et le filtrage des appels avec une cellule d'écoute, l'orientation vers les pompiers du Lot des appels d'urgence, la gestion des contrats.



teleassistance46@presenceverte.fr

## ASSOCIATION ECAUSSYSTEME

Pour l'association Ecaussystème, l'année 2018 a montré des résultats contrastés.

Le festival de fin juillet a vu durant les 3 jours, une fréquentation d'environ 22 000 festivaliers et il faut le dire, moins que nous l'avions espéré, le résultat n'est donc pas à la hauteur souhaitée.

Même si les artistes proposés étaient de renommée nationale, le style de musique proposé n'a pas suscité un grand engouement dans notre territoire. Nous en avons retenu les enseignements pour l'avenir avec comme objectif, la reconquête.

Par contre, durant l'année 2018 l'association s'est vu reconnaître son statut d'acteur culturel et économique par les instances de la grande région Occitanie, qui a décidé d'attribuer son soutien au grand projet d'aménagement du site que nous lui avons soumis. Cette reconnaissance vient après celles de Cauvaldor et du Conseil Départemental du Lot, nous plaçant de fait, en position éligible pour prétendre aux fonds européens pour la Culture.

Pour en revenir à l'édition 2018 de notre festival la fête a été belle sur la prairie du Touron dans une atmosphère conviviale et festive. Aucun incident, même mineur n'a été constaté. Nous avons étrenné cette année une nouvelle grande scène, digne des grands festivals nationaux. Comme à l'habitude nos 500 bénévoles ont été admirables de courage, de motivation et d'abnégation avec toujours ce **goût de l'accueil, de gentillesse et du vivre ensemble** envers les festivaliers; un grand merci à eux qui représentent l'ADN de notre association.

Le public ne s'y trompe pas, car leurs attitudes sont toujours relayées très positivement dans les réseaux sociaux. C'est la reconnaissance légitime, ô combien méritée, de leur engagement.

Félicitations aussi aux salariés permanents de notre association qui sont à saluer chaleureusement pour leurs grandes compétences et leur travail assidu de toute l'année au service de notre aventure.

La fête a été aussi très réussie lors de nos 2 journées écaucitoyennes avec une bonne fréquentation tant sur le marché que dans les arts de la rue, ainsi qu'à la scène off, avec un public qui a été enchanté par la prestation de groupes d'artistes en devenir. .



Ceux-ci sont sélectionnés parmi 150 autres par notre commission d'écoute tout au long de l'année. L'association Ecaussystème ce n'est pas seulement le festival, qui est certes, l'événement phare, c'est aussi la gamme d'activités que nous proposons sur **le territoire : le concert des « Détours de l'Ecaussystème »** à St-Céré, en partenariat avec le Théâtre de l'Usine ; le concert des grottes de Lacave ; les 12 conférences traitant de sujets variés avec des intervenants très reconnus.

L'association s'engage aussi dans des partenariats avec d'autres associations.

Nous avons apporté notre soutien à la remarquable représentation théâtrale «Gignac dans la grande guerre» réalisée par la troupe Le moulin à paroles, sous la direction de Jacqueline Tepaz.

Nous avons aussi soutenu et activement participé à la commémoration du 11 novembre 1918 organisée par le pôle Souillac/Martel de Cauvaldor et la Fnaca, avec une exposition à la salle du Bellay à Souillac durant une semaine.

Nos remerciements vont à monsieur le maire et au conseil municipal de la commune de Gignac pour leur soutien sans faille .

L'association doit aussi remercier chaleureusement, les propriétaires et agriculteurs qui nous prêtent leurs terrains, sans lesquels cette fête ne pourrait avoir lieu. Nous remercions aussi les habitants de notre petit village, pour la compréhension et la bienveillance qu'ils montrent lors de ces 3 jours de juillet.

Une année chassant l'autre, nous devons nous tourner maintenant vers 2019.

L'association a, comme chaque année, procédé au renouvellement de ses instances avec, chose inédite, plus de candidats que de postes à pourvoir au Conseil d'Administration comme au Bureau. La démocratie a dû s'appliquer, avec la déception de ceux ou celles qui n'ont pas pu franchir le seuil de l'élection malgré des résultats en voix, très élevés. Aucun ou aucune de ces bénévoles n'a démerité et, ils ou elles ont toute leur place dans la famille Ecaussystème, par leur engagement et leur abnégation mainte fois démontrés, portant très haut les valeurs de l'association.

François Lafon et Jean-Pierre Gardin ont été élus coprésidents avec un bureau composé de : Jessica Rivet, Jeanne Moinet, Erick Buisson, Didier Faurel, vice-présidents; Jean-Claude Chastanet ; secré-

taire ; Manu Da Silva secrétaire adjoint ; Marylise Gauchet trésorière.

L'association salut particulièrement Erick Buisson et Nicolas Guillorit les présidents sortants, pour leur grand dévouement passé à ces postes difficiles, **et aussi pour leur engagement qui ne s'arrêtera pas.** Pour la 17ème édition, rendez-vous donc les 26, 27, 28 juillet 2019 sur la prairie du Touiron.

Six groupes de renommée nationale et internationale, sont déjà annoncés et la billetterie est ouverte. Pour en savoir plus, visitez notre site internet <https://www.ecaussysteme.com>.

Habitants de Gignac, il ne tient qu'à vous de rejoindre l'aventure, en devenant bénévole.

**«Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps»**

contactez nous au 05 65 62 69 05 ou venez tout simplement nous rencontrer à notre siège, chemin du moulin, nous serons très heureux de vous y recevoir.

Les Présidents et toute les équipes de l'Ecaussystème présentent à tous les habitants, leurs **meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

## LO PATRIMÒNI

L'association poursuit l'aménagement du site du moulin avec la construction de la maison du meunier. Elle prend à sa charge l'intégralité des travaux, à l'exception de la porte d'entrée financée par la commune. Les gros travaux sont terminés. Il reste à aménager l'intérieur de la salle d'exposition. L'ouverture au public est programmée pour le dimanche 21 avril. Le four jumelé à la maison du meunier sera mis en service pour la première fois **le samedi 22 juin 2019 à l'occasion de la fête du pain** qui se déroulera sur ce jour-là sur le site du moulin. **D'avril à septembre, le moulin sera ouvert** et produira de la farine au cours de dix après-midi.

**Comme l'an passé, et en fonction de la disponibilité** des bénévoles, le moulin pourra être mis au vent pour des visites privées (groupes de randonneurs ou de cyclistes, écoles, cousinades...). L'association a créé et mis en place sur le site une table d'orientation qui présente en même temps la rose des vents locaux en français et en occitan. Au cours des semaines à venir deux nouveaux panneaux seront installés : ils présenteront les orchidées qui poussent sur le Pech des Eoules et quelques-unes





## L'Association *Lo Patrimòni* & Les Amis du Moulin de Gignac vous souhaite une belle année 2019 !

### Le moulin sera mis au vent et fera de la farine

*Dimanche 21 avril : Pâques*

*Samedi 18 mai / Dimanche 19 mai*

*Samedi 22 juin / Dimanche 23 juin*

*Samedi 22 juin : Fête du pain*

*Dimanche 7 juillet : Vide-grenier*

*Jeudi 15 août*

*Samedi 21 / Dimanche 22 septembre*

**Dimanche 21 avril : Pâques Ouverture de l'écomusée  
"Du grain à la farine sur le Causse de Martel"**

**"Quand le passé n'est plus vivant, il n'y a pas non plus de futur..." Philippe Sollers**



des plantes qui caractérisent la pelouse sèche qui entoure le moulin.

Depuis le mois de septembre un petit groupe de bénévoles parcourt les circuits de randonnées pour les entretenir et rafraîchir le balisage lorsque cela paraît nécessaire. Les deux dernières animations organisées par le Patrimòni ont connu un franc succès. **D'abord le vide-greniers de juillet** avec la présence de 105 exposants et des visiteurs en nombre **qui, hélas, se sont garés un peu n'importe où, laissant quasi-désertes les zones de parking.** Lors du prochain vide-greniers, le 7 juillet 2019, un nouveau fléchage sera mis en place, mais le nombre limité de bénévoles de l'association ne permettra pas de faire face partout à l'incivilité des visiteurs. La foire au gibier, organisée en collaboration avec les chasseurs de la Saint-Hubert Gignacoise, a été cette année encore une réussite. Au cours du semestre à venir l'association vous invite à découvrir le marché aux truffes le dimanche 27 janvier, à visiter l'écomusée « Du grain à la farine sur le Causse de Martel » le jour de Pâques, puis à participer à la Fête du pain sur le site du moulin le samedi 22 juin 2019.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite au vote de l'assemblée générale, voici la composition du bureau 2019.

Présidente : Stéphanie Tronche

Vice-Président : Benoît Chastanet

Trésorière : Laëtitia Thomas

Vice-Trésorier : Yann Ourcival

Secrétaire : Fleur Dupeyrou

Vice-Secrétaire: Anne-Laure Malard

Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Laure et Yann et les remercions d'avoir bien voulu prendre part à l'APE. Les membres du nouveau bureau tiennent aussi à remercier chaleureusement l'équipe sortante, pour le remarquable travail effectué durant ces dernières années.

Nous souhaitons enfin remercier, les enseignants pour leur implication, les personnels communaux pour leur dévouement, les municipalités de Gignac et Nadaillac pour leur soutien, ainsi que les habitants de nos villages qui participent à nos activités. Afin de financer divers projets des écoles de Gignac et Nadaillac, l'APE vous propose :

- Loto des écoles : samedi 2 février 2019, à la salle des fêtes de Gignac.

- Fête des écoles : le samedi 29 juin 2019, à la salle de fêtes et au moulin de Gignac.

**D'autres manifestations dont les dates ne sont pas encore déterminées vous seront proposées au cours de l'année**

Ces manifestations se font en lien avec des activités périscolaires pour les décorations, confections de **fèves et de couronnes, réalisations de gâteaux...**

**Nous vous rappelons que l'APE est une association dont l'objet est de récolter des fonds destinés au fonctionnement de nos d'écoles et au bien être de nos enfants (sortie et voyages, achats de livres et de jeux, spectacles...). Elle constitue par ailleurs, un parfait vecteur d'intégration pour les parents nouveaux arrivants dans notre commune et permet de créer des moments d'échanges et de partage entre les parents et les enfants lors de rendez-vous conviviaux.**

**L'APE a besoin de nouveaux parents pour apporter de nouvelles idées, de la disponibilité lors des événements mais surtout en amont lors de réunions d'organisation et de réflexion.**

Le bureau peut survivre avec peu de membres mais ce sera au détriment des manifestations proposées. Ce qui est agréable à 15 est épuisant à 5 ! Nous comptons sur vous !

Il est rappelé que l'ensemble des parents d'élèves sont membres de droit de l'APE. De ce fait, les réunions sont ouvertes à toutes et à tous ; des convocations circuleront dans les cahiers des enfants.

Pour tous renseignements, idées, ou autres sujets, vous pouvez contacter les membres du bureau par **mail à l'adresse suivante** : [apegignacnadaillac@hotmail.fr](mailto:apegignacnadaillac@hotmail.fr) ou sur notre page Facebook APE-Gignac/Nadaillac/Estivals.

## LES AÎNÉS GIGNACOIS

Le bilan de l'année 2018 n'est pas trop mal. Le club compte 112 adhérents. Nous avons organisé le repas galette (le 7/01/2018) et le repas annuel (le 18/03/2018). Les après-midi récréatives : jeux de cartes et jeux de sociétés ont repris pour l'hiver jusqu'au mois d'avril 2019. Une vingtaine de personnes sont présentes à chaque fois. Depuis décembre 2017, Anne-Marie Guerriat nous fait découvrir l'art floral, une activité très agréable (entre 8 à 10 personnes présentes).

Pour l'année 2018, nous avons participé à 4 sorties avec le club Amitié, loisirs de Souillac : Brantôme et le château de Bourdeille ; Castelnau-Pégayrols ; croisière sur le Tarn ; Espalion, St-Eulalie d'Olt, St-Geniez-d'Olt en Aveyron. Une dizaine de personnes était présente, ce qui permet d'avoir des prix plus compétitifs.

Pour l'année 2019, il y aura le repas galette le 20 janvier avec le groupe Simply Free et le 28 avril 2019 le repas annuel animé par Francis Devaux. Les sorties 2019 ne sont pas encore définies pour l'instant.

Les personnes qui souhaitent se joindre à nous sont les bienvenues. Le club des Aînés Gignacois vous souhaite de très bonnes fêtes de fin **d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019.**

## FOYER RURAL

Le Foyer Rural propose tous les premier mardi de chaque mois un film récent et Ciné-Lot vient le **présenter dans la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir** pour que nous puissions maintenir ce service.

Le film du 5 janvier 2019 était « **L'amour flou** » réalisé par Romane Bohringer et Philippe Rebbot.

Nous projetons également un film pour enfants en partenariat avec Ecaussystème qui prend en charge **le prix d'entrée de la séance pour tous les enfants.**

Le film, proposé le 5 février 2019, est « Astérix » et sera projeté à 18 h 30.

Nous participons, toujours avec Ecaussystème, à **l'organisation de conférences.**

## CAMR

La saison de gymnastique a repris en septembre. Le **nombre d'inscriptions est stable et 30 personnes** participent aux cours de gym qui ont lieu le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 20 h à 21h. Cathy Nygren est toujours fidèle à notre commune et anime cette activité avec efficacité.

**Le CAMR organise des concerts dans l'Église de Gignac. Nous en avons d'ores et déjà prévu deux :**

- Le 28 avril, concert lyrique avec Fabienne Masoni (une mezzo-soprano, qui est Gignacoise !) et Gaël Tardivel au piano.

- Le 2 juin, concert romantique avec Pierre Perny, ténor, et le Duo Muzica : Simona Lorencova-Bordes à la flûte (une autre Gignacoise !) et Catherine Legrand au piano.

Nous participons également à des événements en **partenariat avec d'autres associations de Gignac** : Soirée Cabaret ou Marché aux truffes; cela permet **d'avoir un nombre de bénévoles plus important** pour organiser ces manifestations.

## MULTIMÉDI@

Cette année notre association s'est développée : plus d'adhérents et de bénévoles qui permettent de diversifier nos activités.

De très nombreux livres achetés ou donnés ont enrichi notre fond. L'organisation de soirées a aussi permis d'acheter des ouvrages.

Rappelons que l'adhésion à l'association est toujours de 5 € par personne et, dans un souci de permettre l'accès de la bibliothèque à tous, gratuitement pour les enfants et les chômeurs.

Des cours en informatique sont dispensés par un professionnel bénévole .

Une salle est mise à la disposition des jeunes de la commune, sous notre responsabilité.

Un stock de DVD peut être prêté gratuitement.

Et nouveauté : une boîte à livres est installée dans le café restaurant du village; le principe en est simple, tout un chacun peut prendre gratuitement le livre qui lui plaît ou/et en déposer un autre. Il existe de nombreuses "boîtes à livres" à Brive ou dans les villes voisines, Nous en ouvrirons une seconde prochainement, certainement vers la mairie.

Cette année nous allons participer à l'opération "Première Page" : chaque enfant né dans l'année recevra un livre.

Des spectacles pour jeunes enfants devraient se produire au cours des mois à venir...

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 h à 16 h et le dimanche de 10 h à 12 h.

## ENTENTE SOUILLAC-CRESSENSAC-GIGNAC

**2019 sera l'année de la coupe du monde féminine de football** ; du 7 juin au 7 juillet, 24 équipes nationales vont s'affronter pour la conquête du prestigieux trophée. Le foot féminin est en pleine croissance en France et dans le monde. La qualité du jeu produit par notre équipe nationale et nos équipes de clubs est remarquable ! **A l'ESCG la saison sportive 2018/2019 est bien entamée, cette année nous enregistrons une nouvelle progression du**

nombre de licenciés : 260 licenciés dont 166 jeunes **à l'école de foot. Cette progression nous conduit à engager une 3ème équipe seniors en janvier 2019.**

Les résultats sportifs sont bons, tant au niveau de **l'école de foot que des seniors ; la moyenne d'âge** de nos équipes seniors est toujours de 20 ans !

Le stade Auguste Dufau de Gignac est utilisé tous les dimanches par nos deux équipes seniors.

**Nous sommes aussi très fiers de participer à l'intégration par le sport de jeunes réfugiés originaires d'Afrique Sud Saharienne, scolarisés à Louis Vicat.**

Nous remercions la municipalité de Gignac pour son soutien précieux ainsi que nos dirigeants **bénévoles qui participent à l'entretien du stade, du club-house et des vestiaires.**

En 2018, nous avons poursuivi notre coopération historique avec les associations de la commune et notamment avec « Ecaussystème » par le prêt réciproque de matériels ( minibus, planchas, friteuses...). **Cette coopération se prolonge sur le plan humain avec un engagement bénévole très fort. Le loto de l'ESCG aura lieu le samedi 23 mars au Foyer-Rural de Gignac. Amis gignacois l'ESCG vous offre pour 2019 ses meilleurs vœux de bonheur, d'optimisme et de santé.**

## « LE MOULIN À PAROLES »

**Après le succès de la pièce "Mourir pour un moulin" en 2017, l'aventure continue pour la troupe Gignaco-Cuzançoise qui a présenté une nouvelle pièce à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918. Cette pièce "Notre village dans la grande guerre", écrite et mise en scène par Jacqueline Leclère, s'inspire de la correspondance entre les poilus et leurs épouses. Un couple de cultivateurs gignacois est le fil de cette pièce qui raconte la vie au front et la vie au village où la femme restée seule assume le quotidien, l'éducation des enfants et l'exploitation agricole. L'évocation émouvante de ces moments terribles est égayée par des saynètes et des chansons qui évoquent la vie des soldats au front.**

Après une avant- première en Juin en partenariat avec Ecaussystème, plus de 1200 spectateurs ont vu cette pièce au cours du mois de Novembre en une dizaine de représentations dans le Lot, la Corrèze et la Dordogne. La pièce a également été jouée pour des scolaires à Martel et sera rejouée à Brive au Théâtre de la Grange le 31 Janvier 2019 pour des scolaires et le 1er Février pour tous. Une

« Notre village dans la grande guerre » par la compagnie le Moulin à Paroles

Écriture et mise en scène : Jacqueline Leclère. Éclairage Didier Leclère.

Thierry Dionis du Séjour, François Lafon, Michel Brousse, Guy Signol, Gérard Lacroix, Roger Bouyssou et Francine Liebus  
(autres acteurs Guy Pozveck, Michel Le Bris et Guy Chalvet)



représentation est prévue à Borrèze, puis Souillac et Pinsac. Par ailleurs la compagnie rejouera **“Mourir pour un moulin”** le 15 Mars prochain au Théâtre de la Grange et le 31 Mars à la salle Raoul Dautry à Brive (partenariat avec le Lion's club Brive Deux sources).

De nouveaux projets sont en route pour 2019 pour nos onze comédiens amateurs (dont quelques uns sont sur la photo ci-dessus) qui n'ont d'autre **souhait que de faire partager le plaisir qu'ils prennent** à cette belle aventure.

## QUELQUES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER...

- Dimanche 20 janvier : repas des aînés, galette des rois
- Dimanche 27 janvier : marché aux truffes
- Samedi 2 février : loto des écoles RPI Gignac/Nadaillac
- Mardi 5 février : film gratuit pour les jeunes : Astérix à la salle des fêtes 18h.30
- Vendredi 8 février : conférence Ecaussystème
- Samedi 16 février : loto IUT de Brive Association AFRICAMY
- Vendredi 8 mars : conférence Ecaussystème
- Samedi 16 mars : repas annuel École de musique de Martel
- Samedi 23 mars : loto du foot
- Dimanche 31 mars : repas de chasse Les 3 villages
- Dimanche 7 avril : repas de chasse Falsেমoyer
- Dimanche 21 avril : Ouverture de la Maison du meunier au public
- Dimanche 28 avril : repas annuel des aînés et concert CAMR à l'Église
- Dimanche 2 juin : concert CAMR à l'église
- Samedi 22 juin : fête du pain au Moulin
- Samedi 29 juin : fête des écoles - salles des fêtes et moulin de Gignac
- Dimanche 7 juillet : vide-grenier du Patrimòni
- Vendredi 26, Samedi 27 et dimanche 28 juillet : festival Ecaussystème

*Les manifestations sont annoncées sur le site de Gignac : [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr)  
Il est conseillé de vérifier qu'il n'y a pas eu de changement de date avant de se rendre aux festivités.*